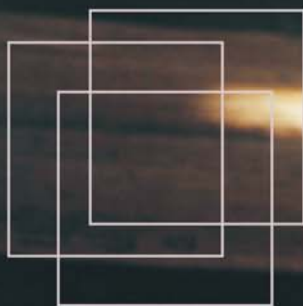




Bureau
international
du Travail



Combattre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail

Kit de ressources à l'usage des responsables politiques et praticiens

Sommaire

Programme international pour l'abolition du travail des enfants

Combattre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail

**Kit de ressources à l'usage
des responsables politiques et praticiens**

Sommaire

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante : Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel : pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Combattre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail : kit de ressources à l'usage des responsables politiques et praticiens / Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants. – Genève : OIT, 2009 – ca. 220 p. + 1 CD ROM.

ISBN : 978-92-2-221506-5 ; 978-92-2-221507-2 (web pdf) ; 978-92-2-222161-5 (CD ROM)

International Labour Office ; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

guide / trafic d'enfants / droits de l'enfant / développement de partenariats / collecte des données / aspect juridique / pays en développement

02.02.1

Publié aussi en anglais : *Combating trafficking in children for labour exploitation: a resource kit for policy-makers and practitioners*, ISBN : 978-92-2-121486-1 (Kit Print) ; 978-92-2-121487-8 (Kit Web PDF), Ginebra, 2008.

et espagnol :

Combater la trata infantil con fines de explotación laboral, 978-92-2-321486-9 ; 978-92-2-321487-6 (Web)

ILO Cataloguing in Publication Data

Note

Cette publication de l'OIT a été financée par le ministère du Travail des Etats-Unis (*Department of labour*) (Projet GLO/05/51/USA).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel : pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web : www.ilo.org/publns.

Visitez notre site Web : www.ilo.org/ipec

Photos : OIT. Les photographies utilisées dans cette publication ne servent qu'à des fins d'illustration. Aucun des enfants identifiables sur les photos n'est victime de traite des enfants.

Avant-propos

Le trafic d'êtres humains, et plus particulièrement la traite des enfants, constitue une des priorités de l'agenda international depuis plus d'une décennie. Toutefois, ce n'est que récemment que la communauté internationale a reconnu la traite des enfants comme constituant indéniablement, outre une grave violation des droits de l'enfant et un acte criminel, un problème de droit fondamental au travail.

Si la traite des adultes est définie, au regard de la législation internationale, par la coercition, l'abus de pouvoir, l'usage de la force ou de menace à l'origine du mouvement tendant à l'exploitation, la traite des enfants se définit par l'exploitation elle-même. Quelles que soient les conditions dans lesquelles un enfant est amené à être déplacé, le simple fait que ce déplacement par l'intermédiaire d'un tiers ait pour résultat son exploitation est considéré comme traite des enfants.

S'il est désormais largement reconnu que les enfants et les femmes font l'objet de trafic à des fins de commerce sexuel à l'échelon mondial, le travail des enfants est également exploité de beaucoup d'autres manières. Les enfants sont fréquemment soumis à la traite pour être exploités dans l'agriculture, que ce soit à long terme ou sur une base saisonnière. Ils peuvent travailler dans différentes industries manufacturières, depuis les ateliers d'exploitation de main-d'œuvre à grande échelle jusqu'aux petites entreprises artisanales. Dans certaines régions du monde, les enfants sont exploités dans l'extraction minière ou dans les activités de pêche. Les filles en particulier sont soumises à la traite pour être astreintes au travail domestique des enfants.

De nombreux enfants sont éloignés de leur foyer et exploités dans l'économie non structurée, où il est encore plus difficile de suivre leurs traces et où ils courent un risque élevé de multiples formes de violences. Des réseaux et des individus criminels exploitent les enfants comme mendiants, vendeurs ambulants, laveurs de pare-brise et autres activités de rue. Certains sont exploités comme transporteurs ou revendeurs de drogue, ou engagés dans des actes de petite criminalité comme le vol à la tire ou le cambriolage.

Certaines de ces activités peuvent ne pas être immédiatement perçues comme relevant du travail des enfants. Cependant, la réalité démontre que ces activités ont une motivation commerciale et que l'enfant est considéré dans une perspective d'exploitation de son travail par ceux qui cherchent à tirer profit de la traite.

L'OIT possède une expérience approfondie du monde du travail. Sa structure tripartite unique facilite l'analyse et l'action ancrées dans les réalités du marché et des structures du travail. Depuis plus d'une décennie, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) et ses organisations partenaires s'efforcent de lutter contre la traite des enfants et ont acquis des connaissances considérables concernant les liens vitaux existants entre la traite des enfants et l'exploitation de leur travail. Depuis l'adoption de la convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants en 1999, la traite des enfants

est considérée, au regard du droit international, comme une des pires formes de travail des enfants et relève des activités de l'OIT-IPEC aux niveaux national, subrégional et international.

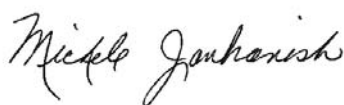
Ce kit de ressources réunit cette somme d'expériences et de connaissances du Programme et les met à la disposition de ceux qui conçoivent, exécutent et améliorent les politiques et les programmes de lutte contre la traite des enfants.

Le kit se compose de cinq livres indépendants mais corrélés dont chacun développe un ensemble de thèmes spécifiques : le Livre 1 est conçu pour aider les utilisateurs à comprendre le trafic d'êtres humains, en particulier la traite qui concerne les enfants (personnes de moins de 18 ans) ; le Livre 2 porte sur l'acquisition des connaissances préalables à la conception de réponses à la traite des enfants ; le Livre 3 est consacré à l'établissement d'un cadre juridique et décisionnel dans lequel on pourra faire face à la traite, et également à la mobilisation et à l'établissement de partenariats ; le Livre 4 étudie l'action corrective réelle permettant de faire face à la traite des enfants et aide à mieux comprendre les initiatives qui ont été prises et qui peuvent l'être pour prévenir la traite, empêcher les enfants d'en être les victimes, réagir là où elle existe et apporter appui et services à ceux qui l'ont subie ; enfin, le Livre 5 présente les processus qui peuvent contribuer efficacement à une action corrective et met en lumière, entre autres, la valeur de la participation des enfants, du suivi et de la documentation des enseignements acquis.

Cet ensemble est accompagné de plus de 150 ressources qui vont de publications à des protocoles, et des manuels pratiques à des textes d'instruments internationaux cibles. Elles comportent également des ressources complémentaires émanant de projets de l'OIT, de partenaires et d'autres institutions engagées dans la lutte contre le travail des enfants, ainsi que des liens vers des ressources disponibles sur le web.

Bien que ce kit de ressources soit par nature exhaustif, il prend en compte le caractère dynamique et évolutif de la traite (et les réponses qui lui sont apportées). Il est prévu de le mettre à jour régulièrement afin de permettre l'acquisition de connaissances et d'enseignements nouveaux.

La convention n° 182 de l'OIT exige des mesures immédiates pour assurer l'interdiction, la prévention et l'élimination de la traite des enfants et ce, de toute urgence. En réunissant ces multiples ressources, nous espérons apporter une précieuse contribution au travail des gouvernements, des organisations de travailleurs et d'employeurs, des institutions internationales, des ONG, des groupes de jeunesse, des chercheurs et des promoteurs de l'action à mener, et effectivement à tous ceux qui œuvrent à l'élimination de la traite des enfants.



Michele Jankanish

Directrice

Programme international pour l'abolition du travail des enfants

OIT

Table des matières

LIVRE 1 : COMPRENDRE CE QU'EST LA TRAITE DES ENFANTS

- 1.1** INTRODUCTION
- 1.2** LES DROITS DE L'ENFANT ET SON INTÉRÊT SUPÉRIEUR
- 1.3** LE CONTEXTE MIGRATOIRE
- 1.4** LA MIGRATION ET LE TRAFIC DE PERSONNES NE CONSTITUENT PAS LA TRAITE
- 1.5** LA TRAITE DES ENFANTS EST UNE DES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS
- 1.6** LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA TRAITE DES ENFANTS
 - 1.6.1 La traite des enfants commence par le recrutement
 - 1.6.2 La traite des enfants implique leur déplacement
 - 1.6.3 Le résultat de la traite des enfants est l'exploitation
- 1.7** FACTEURS DE RISQUE ET VULNÉRABILITÉ
- 1.8** LA TRAITE FONCTIONNE SOUVENT EN BOUCLE, ET NON EN LIGNE DROITE
- 1.9** QUI PRATIQUE LA TRAITE DES ENFANTS?
- 1.10** QU'EST-CE LA DEMANDE?
- 1.11** L'IMPACT DE LA TRAITE
 - 1.11.1 L'impact de la traite sur les enfants et leurs familles
 - 1.11.2 L'impact de la traite sur la société

■ 24 outils téléchargeables

LIVRE 2 : RECHERCHE ET CRÉATION DE LA BASE DE CONNAISSANCES

2.1 INTRODUCTION

2.2 COMBIEN D'ENFANTS FONT-ILS L'OBJET DE TRAITE?

2.3 DES DONNÉES FIABLES COMME BASE DE PLANIFICATION

2.3.1 Les objectifs de la collecte de données

2.3.2 Les chiffres

2.3.3 Au-delà des chiffres – La désagrégation

2.3.4 Au-delà des chiffres – L'information qualitative

2.3.5 S'accorder sur des termes et définitions communs

2.4 LES MÉTHODES DE RECHERCHE

2.4.1 L'analyse de données secondaires – sources et fiabilité

2.4.2 Les enquêtes sur les ménages

2.4.3 Les autres types d'enquêtes

2.4.4 Les évaluations rapides

2.4.5 Les méthodes de recherche participative

2.5 ZOOMER SUR LES ENFANTS, LES TRAFIQUANTS ET LES ITINÉRAIRES UTILISÉS

2.5.1 Etablir le profil des enfants victimes et des enfants en danger

2.5.2 Etablir le profil des trafiquants

2.5.3 Inventaire des itinéraires et des lieux, et les résultats finals en termes d'exploitation

2.6 LES PROTOCOLES DE RECHERCHE

2.6.1 Définitions

2.6.2 Le calendrier de la collecte de données

2.6.3 Les outils de recherche

2.6.4 Les techniques d'entretien

2.6.5 Questions d'éthiques

2.7 VALIDATION, ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS ET DIFFUSION

■ 18 outils téléchargeables

LIVRE 3 : CADRE JURIDIQUE ET DÉCISIONNEL, MOBILISATION ET PARTENARIATS

3.1 INTRODUCTION

3.2 LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

3.3 LES INSTRUMENTS RÉGIONAUX

3.4 LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

3.5 ACTIONS ELARGIE ET APPUIS POLITIQUES VISANT À RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

3.5.1 Promotion et politiques

3.5.2 Les plans d'action nationaux

3.5.3 Répertoire pour assurer l'efficience et le bon usage des ressources

3.6 PARTENARIATS ET MOBILISATION

3.6.1 Les gouvernements

3.6.2 Les organisations d'employeurs et de travailleurs

3.6.3 Les ONG

3.6.4 Les institutions internationales

3.6.5 Les communautés, y compris d'enfants et de jeunes

3.6.6 Les médias

3.6.7 Autres

■ 61 outils téléchargeables

LIVRE 4 : AGIR CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

4.1 INTRODUCTION

4.2 PROTÉGER LES ENFANTS POUR LEUR ÉVITER DE SUBIR LA TRAITE OU SA RÉCIDIVE

- 4.2.1 Viser le groupe cible – Identifier les enfants en danger
- 4.2.2 Réduire la vulnérabilité des familles à la traite par les stratégies de subsistance, l'emploi et les transferts conditionnels en espèces
- 4.2.3 L'emploi des jeunes
- 4.2.4 Orientation professionnelle et placement
- 4.2.5 L'éducation en tant que clé de la protection à long terme
- 4.2.6 Sensibilisation ciblée visant à développer l'instinct d'autoprotection chez l'enfant
- 4.2.7 Au-delà de la sensibilisation: le changement de comportement
- 4.2.8 L'action des organisations de travailleurs
- 4.2.9 Traiter l'exclusion et la discrimination, y compris l'inégalité entre les genres

4.3 PRÉVENIR LE CRIME DE TRAITE DES ENFANTS

- 4.3.1 Renforcer le cadre juridique
- 4.3.2 Promouvoir une migration sûre et légale
- 4.3.3 Promouvoir le travail décent
- 4.3.4 La réduction de la demande
- 4.3.5 Les interventions sur la chaîne de l'offre et codes de bonne conduite

4.4 FAIRE APPLIQUER LA LOI

- 4.4.1 Viser le groupe cible – Repérer les trafiquants et les incidents liés à la traite
- 4.4.2 Améliorer l'application de la loi et assurer la condamnation des trafiquants
- 4.4.3 Supervision de la mise en application des conventions pertinentes de l'OIT
- 4.4.4 Identifier les systèmes de recrutement et signaler les recruteurs
- 4.4.5 Les équipes de réponses rapides

4.5 PROTECTION ET ASSISTANCE AUX VICTIMES – RÉADAPTATION, RÉINSERTION ET RECONSTRUCTION

- 4.5.1 Viser le groupe cible – L'identification des victimes
- 4.5.2 Évaluation des besoins et réponses appropriées
- 4.5.3 Éviter la double victimisation
- 4.5.4 Orientation psychosociale et mesures de soutien
- 4.5.5 Statut de résident permanent ou temporaire
- 4.5.6 Retour et réintégration
- 4.5.7 Compétences de vie et formation (ou reconversion)/éducation
- 4.5.8 Les campagnes de promotion de l'intégration sociale
- 4.5.9 Abris et refuges pour les enfants secourus
- 4.5.10 L'intégration économique des enfants secourus

■ 54 outils téléchargeables

LIVRE 5: PROBLÈMES LIÉS AU PROCESSUS

5.1 INTRODUCTION

5.2 ASSURER L'APPROPRIATION ET LA CONTINUITÉ DE LA MOBILISATION

5.3 LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

5.4 FORMATION ET AUTONOMISATION

5.5 PROCESSUS ET SYSTÈMES POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

5.5.1 Evaluation de l'impact des initiatives de proximité dans les communautés concernées

5.5.2 Evaluation de l'impact des initiatives de politique générale

5.6 APPRENDRE ET PARTAGER LES ENSEIGNEMENTS

5.6.1 Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques

5.6.2 Documenter les leçons apprises

5.6.3 Concevoir une stratégie de diffusion

5.6.4 Reproduire les bonnes pratiques à plus grande échelle

■ 20 outils téléchargeables

Remerciements

Ce kit de ressources a été élaboré par le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT, en collaboration avec les Départements ou Programmes de l'OIT suivants: Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP), Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), Département des normes internationales du travail (NORMES), Programme des migrations internationales (MIGRANT), Service du dialogue social, de la législation du travail et l'administration du travail (DIALOGUE), et le Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL).

Ce kit de ressources est le résultat d'un travail d'équipe et a bénéficié des nombreuses contributions des collègues de l'OIT, aussi bien du siège que des bureaux extérieurs. L'OIT leur est très reconnaissante.

L'OIT remercie également les collègues de l'IPEC suivants, pour ses précieux apports, commentaires et contributions dans l'élaboration de ce kit : Anita Amorim, Ronald Berghuys, Panudda Boonpala, Jennifer Bullock, María-José Chamorro, Victoria Cruz, Patrick Daru, Mitchell Duran, Anna Engblom, Euclisia Ferreira, Carron Fox, Mary Galligan, Tite Habiyaakare, Frank Hagemann, Jerome Heitz, Eugenio Hernandez Villansante, Pascal Kouame, Maria-Gabriella Lay, Maria Alcestis Mangahas, Giselle Mitton, Pedro Oliveira, José Ramirez, Bijoy Raychaudhuri, Conception Sardana, Urmila Sarkar, Bente Sorensen, Kathleen Speake, Hamid Tabatabai, Phan Thuy, Jessica Trombetta, Max Tunon, Patrick Quinn et Peter Wichmand. Elle remercie aussi les collègues de l'OIT suivants: Joost Kooijmans et Yoshie Noguchi (Département des principes et droits fondamentaux au travail), Claude Akpokavie (ACTRAV), Jane Hodges (DIALOGUE), Gloria Moreno-Fontes (MIGRANT), Anne-Brit Nippierd (ACT/EMP), Lee Swebston (ex Conseiller de l'OIT en droits de l'homme/NORMES) et Gao Yun (SAP-FL).

L'OIT remercie spécialement June Kane (consultant de l'IPEC), qui a écrit la version préliminaire de ce kit de ressources, Margaret Mottaz (coordonnatrice du Projet de la gestion de connaissances de l'IPEC) pour la révision éditoriale et à Hans van de Glind (Point focal et spécialiste de traite des enfants), qui a coordonné ce projet, facilité et consolidé les contributions et apports des collègues, et qui a édité et fait la rédaction de certaines sections de ce kit.